

OBSERVATOIRE
DE LA FRANCOPHONIE
ÉCONOMIQUE



LES RENCONTRES DE LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

Rapport de webinaire

Écosystème des PME dans l'espace francophone : défis et perspectives

Mercredi, 4 juin 2025

Organisé par l'Observatoire de la francophonie économique et
le Centre de développement de l'OCDE

À propos de l'Observatoire de la Francophonie économique

Centre de calibre international d'études, de recherches, d'activités de liaison et de partage des connaissances sur la Francophonie économique, l'OFÉ a pour principales missions de fournir des données fiables, en français, aux décideurs des secteurs public et privé, ainsi que de mettre en réseau les chercheuses et chercheurs francophones dans le domaine de l'économie. L'OFÉ développe des stratégies et des outils de mobilisation et de diffusion des connaissances, tout en créant des synergies entre différents milieux (économique, politique, universitaire et société civile) grâce à ses activités d'influence et de plaidoyer.

www.ofe.ca

À propos du Centre de développement de l'OCDE

Le Centre de développement rassemble des décideurs politiques de pays de toutes les régions et de tous les niveaux de revenus. Ils collaborent sur un pied d'égalité pour renforcer la compréhension mutuelle et trouver les voies d'un développement dynamique, solidaire et vert.

Le Centre de développement de l'OCDE appuie de manière indépendante la formulation des politiques publiques de ses pays membres en matière de développement, au moyen d'un travail pluridisciplinaire, rigoureux et adapté à leurs besoins. Il favorise un dialogue informel, dans un climat de confiance, entre les gouvernements et d'autres acteurs publics, privés et philanthropiques. Le Comité directeur du Centre est ouvert aux pays membres et non membres de l'OCDE, de toutes les régions et de tous les groupes de revenus.

<https://www.oecd.org/fr/about/directorates/development-centre.html>

Citer ce rapport :

Observatoire de la Francophonie économique. (2025). *Rapport de webinaire. Écosystème des PME dans l'espace francophone : défis et perspectives*. [Rédigé par A. L. Tanoh, sous la direction d'H. Agbodjan Prince ; éd. M.- H. Bachand].

INTRODUCTION

Le 4 juin 2025, l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ), en collaboration avec le Centre de développement de l'OCDE, a organisé le troisième webinaire de la série Les Rencontres de la Francophonie économique, sur le thème : « Écosystème des PME dans l'espace francophone : défis et perspectives ». Cette rencontre a permis d'éclairer les défis structurels auxquels font face les PME francophones, tout en explorant des pistes concrètes pour favoriser leur insertion dans des environnements plus propices à l'innovation, à la croissance et à l'internationalisation.

Le webinaire a été ouvert et clôturé par le professeur Hervé Agbodjan Prince, directeur de l'OFÉ. La modération a été assurée par Emmanuelle Létourneau, présidente de Létourneau gouvernance entrepreneuriale. Les échanges se sont appuyés sur une note stratégique de l'OFÉ, présentée par Dre. Mazignada Sika Limazie, experte associée à l'OFÉ. Les discussions ont ensuite été enrichies par les interventions de :

- Andrea Cinque, économiste au Centre de développement de l'OCDE;
- Estelle Gillot-Vallet, déléguée générale de la CPCCAF;
- Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la CCIAM de Pointe-Noire.

1. PRÉSENTATION DE LA NOTE STRATÉGIQUE

Mazignada Sika Limazie a ouvert les discussions en présentant la note de l'OFÉ, articulée autour de quatre axes : contextualisation, méthodologie, résultats et recommandations.

1.1. Contexte et méthodologie

L'écosystème des PME y est défini comme « l'ensemble des acteurs, institutions, ressources et interactions dynamiques qui influencent la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des PME » (OFÉ, 2024). L'Afrique francophone se caractérise par un tissu entrepreneurial largement dominé par les PME (90 % des entreprises), dont 80 % sont informelles. Ces PME génèrent entre 60 % et 80 % des emplois et contribuent à hauteur de 40 % du PIB.

La méthodologie repose sur une analyse comparative, fondée sur des données issues de la CPCCAF, la Banque mondiale, l'OCDE, Statistique Canada et l'Union européenne.

1.2. Résultats principaux

Les principaux constats sont les suivants :

Temps et coût de création d'entreprise élevés (25 jours et 73 % du revenu par habitant en Afrique centrale) ;

Accès au financement dominé par les fonds propres en Afrique francophone (77 %, contre 82 % de financement externe au Canada) ;

Faible adoption des technologies, due à la qualité de la connectivité (65 % des PME signalent une connexion Internet de mauvaise qualité) et aux coupures d'électricité fréquentes (37 %) ;

Barrières à l'exportation (manque de financement : 35 %; capacités de production limitées : 33 %; soutien gouvernemental insuffisant : 10 %).

1.3. Recommandations

L'OFÉ formule quatre recommandations majeures :

- Favoriser la transition vers le formel ;
- Améliorer l'accès au financement ;
- Promouvoir la numérisation et l'innovation ;
- Soutenir l'internationalisation des PME.

2. ÉCHANGES ENTRE LES PANÉLISTES

2.1. Premiers constats et réactions

Andrea Cinque (OCDE) a souligné la cohérence de la note avec les travaux de l'OCDE, notamment le rapport 2024 sur l'emploi et les compétences en Afrique. Il a insisté sur les écarts persistants entre aspirations professionnelles et réalité du marché du travail (seuls 8 % des jeunes diplômés africains accèdent à des emplois hautement qualifiés). Il a également souligné le rôle du numérique, notamment via les paiements mobiles et l'émergence de pôles technologiques (plus de 850 millions de comptes mobiles en 2023). Il a identifié deux principaux écarts à combler :

- Entre PME et grandes entreprises (69 % des grandes entreprises utilisent leur site web pour générer des revenus, contre seulement 17 % des petites PME) ;
- Entre l'offre et la demande de compétences numériques.

Estelle Gillot-Vallet (CPCCAF) a mis en exergue les défis communs aux PME francophones, qu'elles soient en Afrique ou en Europe. Elle a insisté sur l'importance de renforcer les chambres consulaires en tant qu'interfaces d'accompagnement, et sur l'insuffisance d'accès à l'information pour les PME. La structuration des filières et l'internationalisation nécessitent une meilleure maîtrise des normes, contrats et outils logistiques. Elle a défendu le rôle des chambres consulaires comme guichets uniques vivants, facilitateurs de transitions vers l'économie formelle.

Didier Mavouenzela (CCIAM Pointe-Noire) a illustré ses propos avec des actions concrètes mises en œuvre au Congo :

- Création de la plateforme LISIBA, qui centralise les données réglementaires et facilite la prise de décision entrepreneuriale ;
- Mise en œuvre du statut de l'entrepreneur (OHADA), avec des forfaits attractifs (15 euros) pour formaliser les PME ;

- Développement de guides de bonnes pratiques (ISO 22000) pour améliorer la conformité des PME à l'export.

2.2. Recommandations additionnelles

M. Mavouenzela propose de mutualiser les modèles réussis dans l'espace francophone afin de bâtir un écosystème harmonisé, fondé sur le partage d'expérience et l'inspiration croisée entre chambres consulaires.

Mme Gillot-Vallet met l'accent sur l'utilité des fonds d'amorçage déjà disponibles dans certains pays ; le potentiel du couplage d'entreprises promu par la CPCCAF, basé sur le compagnonnage, le co-investissement et le partage d'innovation entre PME africaines.

M. Cinque insiste sur l'intégration de la formation entrepreneuriale dans les systèmes éducatifs africains. Le score moyen de l'intégration des formations entrepreneuriales dans les programmes reste faible (2,5/5). Il évoque l'exemple de Nollywood comme écosystème entrepreneurial réussi, créant plus d'un million d'emplois.

Mme Limazie défend, en conclusion, la création de guichets uniques territoriaux pour centraliser les démarches de formalisation, d'accès au financement et d'accompagnement, tout en assurant une meilleure lisibilité des dispositifs.

3. RÉPONSES AUX QUESTIONS DU PUBLIC

Sur la comparaison avec l'environnement anglophone, M. Cinque recommande de dépasser cette dichotomie pour favoriser une véritable intégration continentale fondée sur les complémentarités.

Mme Gillot-Vallet souligne que les structures d'appui existent déjà (comme les chambres consulaires), mais manquent parfois de lisibilité. Il conviendrait de les renforcer plutôt que d'en créer de nouvelles.

À la question du climat de confiance, M. Mavouenzela répond que l'administration en Afrique exerce trop souvent un pouvoir bloquant. Il appelle à alléger les contraintes bureaucratiques et fiscales pour libérer le potentiel des PME.

CONCLUSION

À l'issue du webinaire, les panélistes ont livré un message de clôture :

Didier Mavouenzela appelle à bâtir un environnement propice aux PME à travers un lobbying structuré porté par des chambres renforcées.

Andrea Cinque évoque le potentiel considérable que représente la jeunesse africaine. Si l'ensemble des jeunes possédait des compétences de base, le PIB du continent pourrait être multiplié par 22. Il plaide pour des investissements de long terme dans l'éducation, les infrastructures et l'inclusion entrepreneuriale.

Hervé Agbodjan Prince, directeur de l'OFÉ, a remercié les partenaires et participants, en rappelant l'importance de la plateforme numérique de données de l'OFÉ comme outil de

soutien aux décideurs et aux acteurs du développement économique dans la Francophonie.

ANNEXES

Annexe 1 – Programme du webinaire

Les PME occupent une place déterminante dans les économies francophones, en particulier en Afrique, où elles représentent plus de 90 % des entreprises, génèrent jusqu'à 80 % des emplois et contribuent de manière significative au PIB. Pourtant, leur développement reste freiné par un environnement complexe, marqué par des lourdeurs administratives, des accès limités au financement, un manque de soutien à l'internationalisation, et des vulnérabilités face aux chocs économiques et politiques.

Afin de mieux comprendre ces enjeux et d'identifier des pistes d'action concrètes, l'Observatoire de la francophonie économique (OFÉ) et le Centre de développement de l'OCDE organisent un webinaire dédié à l'analyse de l'écosystème des PME dans l'espace francophone, avec une attention particulière portée aux réalités africaines. Cette rencontre permettra de mettre en lumière les défis structurels, mais aussi les opportunités à saisir pour favoriser un environnement plus propice à l'innovation, à la croissance et à l'insertion des PME sur les marchés mondiaux.

Mercredi, 4 juin 9h30 (Montréal) / 15h30 (Paris)

Événement en ligne : pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

Mot de bienvenue : Hervé Agbodjan Prince, professeur titulaire, directeur de l'OFÉ

Modération : Emmanuelle Létourneau, Présidente et fondatrice, Létourneau gouvernance entrepreneuriale

Interventions et échanges :

- **Dre Sika Limazie**, docteure en économie (experte à l'OFÉ)
- **Dr Andrea Cinque**, économiste, Centre de développement de l'OCDE
- **Estelle Gillot-Valet**, déléguée générale de la CPCCAF
- **Didier Mavouenzela**, président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire (CCIAM)



Annexe 2 – Biographies des participant(e)s

Intervenant(e)s :

Andrea Cinque. Andrea Cinque est économiste au Centre de développement de l'OCDE, au sein de l'unité Afrique et Moyen-Orient, où il travaille sur les dynamiques de développement en Afrique, avec un accent sur la productivité, les marchés du travail, l'inclusivité, et les institutions. Il est titulaire d'un doctorat en économie du développement obtenu à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Avant de rejoindre l'OCDE, il a acquis une solide expérience à la Banque mondiale et à l'Agence française de développement (AFD), où il a contribué à divers travaux sur les politiques publiques et la transformation économique des pays émergents.

Dre Sika Limazie. Mazignada Sika LIMAZIE est titulaire d'un doctorat en sciences économiques de l'Université de Lomé (Togo). Elle est économiste planificatrice au Ministère de l'Aménagement et du Développement des Territoires et chercheuse associée au sein de l'équipe de recherche en économie agricole et appliquée (ERE2A) de l'Université de Lomé. Elle est également jeune experte associée à l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) de l'Université de Montréal, où elle mène des travaux sur la compétitivité des PME, la transformation numérique et l'économie durable dans les pays francophones.

Avec plus de cinq ans d'expérience en recherche économique, elle développe une expertise solide en économie agricole, entrepreneuriat rural, finance climatique, et évaluation d'impact des politiques publiques. Lauréate de la bourse FORJE de l'OFÉ et du One Planet Fellowship de African Women in Agricultural Research and Development (AWARD), elle a collaboré à plusieurs projets avec des institutions internationales.

Estelle Gillot-Valet. Estelle Gillot-Valet est une professionnelle accomplie spécialisée dans l'internationalisation des entreprises et le développement de partenariats institutionnels. Depuis janvier 2024, elle occupe le poste de déléguée générale de la Conférence permanente des chambres consulaires et organisations intermédiaires africaines et francophones (CPCCAF). Elle a consacré une grande partie de sa carrière à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France (CCI Paris IDF) où elle a dirigé divers départements, notamment le bureau Afrique et Moyen-Orient et son Comité d'échanges Afrique France. Elle a également été coordinatrice du World Trade Center Paris Île-de-France, licence de la CCI Paris Île-de-France. Elle a débuté sa carrière au Caire où elle est restée huit ans au sein de groupes bancaires et comme directrice de l'appui aux entreprises à la Chambre de commerce française en Égypte.

Diplômée en sociologie du développement, elle détient également un master en négociation internationale et un EMS en Gestion de projets et de transformation de l'ESCP Business School. Son expertise et son engagement ont largement contribué à renforcer les relations économiques entre la France et l'Afrique.

Sylvestre Didier Mavouenzela. Président de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire (CCIAM)

Titulaire d'un DESS en finance et contrôle de gestion des organisations (option entreprises) obtenu à l'université d'Orléans, Sylvestre Didier MAVOENZELA a débuté sa carrière professionnelle comme directeur général (1987-1990) dans une entreprise

agroalimentaire. De 1990 à 1994, il est directeur général adjoint à la société Miambanzila(BTP). La période coïncide avec l'admission de cette entreprise à l'assemblée générale de la chambre consulaire de Pointe-Noire, à l'issue des élections de 1996. Sylvestre Didier Mavouenzela endossera le rôle de trésorier (1997- 1998), de vice-président section BTP (1998 -1999) et de président de 1999 à ce jour. Fondateur de la société Nord-Sud Expertise (BTP), il préside, depuis décembre 2019, le comité de direction du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage(Fonea).

Modératrice :

Emmanuelle Létourneau. Emmanuelle Létourneau est membre des Barreaux de Montréal et de Paris, titulaire d'un baccalauréat de l'Université Laval avec échange à Paris-Assas, d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université de Montréal, d'un certificat en gouvernance du Collège des administrateurs de sociétés et d'un certificat en gouvernance et développement durable de l'Université de Berkeley.

Elle est présidente de Létourneau gouvernance entreprenante, fondée en 2016 à Montréal, ayant des bureaux partenaires à Paris, à Bruxelles et au Maroc avec Les Associés en gouvernance. Elle soutient tous types d'entreprises, dont les PME familiales, à améliorer leurs pratiques. Avant de lancer son entreprise, elle a exercé chez Bombardier Transport, à l'Autorité des marchés financiers du Québec, à la Banque Nationale du Canada et chez Desjardins Capital où elle travaillait auprès des PME du Québec.

Conférencière, formatrice, enseignante, elle est également l'auteure de plusieurs articles et de trois livres dont un publié récemment : La gouvernance d'entreprise à l'ère de la responsabilité sociale et environnementale, publié aux Éditions Yvon Blais/Thomson Reuters en 2023.